

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE
Séance du 01 juin 2015

**N°52/06/2015 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITE
D'ORGANISATION DU TRIATHLON DE MONTAUBAN**

L'an deux mille quinze, le lundi 01 juin à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 26 mai 2015.

Etaient présents : 39

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Pierre Antoine LEVI, Thierry DEVILLE, Laurence PAGES, Alain CRIVELLA, Marie-Claude BERLY, Christian PEREZ, Aurore KOTHE, Maxime BERAUDO, Bernard PECOUC, Clarisse HEULLAND, Philippe FRANCOIS, Georges DARUL, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, Vally CENTOMO, Jean TEKPRI, Danielle AMOUROUX, Jean GARROCCQ, Angèle LOUCHART, Colette HARLE, Jean Martial DEJEAN, Jean Luc BUDOIA, Jean-Michel MUSCATELLI, Philippe FASAN, Nadia CHEKLIT, Anne ALASSANE, Aurélie BURATTI, Jean-François GARRIGUES, Laura NICOLAS, Quentin SUCAU, José GONZALEZ, Jeannine MEIGNAN, Valérie RABAULT, Arnaud GUITARD, Carole GARCIA, Pauline BLANC, Marie-Dominique BAGUR, Thierry VIALLO

Pouvoirs : 6

Mesdames, Messieurs Sophie LARAN à Christian PEREZ, Véronique LAGARRIGUE à Jean TEKPRI, Monique VALAT à Brigitte BAREGES, Béatrice KOHLER à Annie GUILLOT, Rodolphe PORTOLES à Jeannine MEIGNAN, Gaël TABARLY à Pauline BLANC

Monsieur Bernard PECOU donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Le 31 mai 2015, a eu lieu le 1^{er} triathlon de la Cité d'Ingres, organisée par l'association «Comité d'Organisation du Triathlon de Montauban» (COTM), déclarée au JO le 19 septembre 2014 et spécialement créée pour organiser et promouvoir le Triathlon de Montauban.

Cette manifestation sportive, pour sa première édition, bénéficiera de l'aide de nombreux partenaires, et se tiendra sous le parrainage de Laurent JALABERT, montalbanais d'adoption depuis une dizaine d'année, et pratiquant de cette discipline auprès du Triathlon Club Montalbanais.

Dans ce cadre, l'association «Comité d'Organisation du Triathlon de Montauban» (COTM) a sollicité de la Ville un soutien financier, sous la forme d'une subvention exceptionnelle de quinze mille euros (15 000€) afin de finaliser son projet.

Aussi, compte tenu de l'ampleur de ce projet qui présente un réel intérêt pour la Ville de Montauban, s'inscrivant dans sa politique de soutien au sport en général, et aux manifestations ouvertes au plus grand nombre, il vous est proposé de répondre favorablement à cette demande.

Considérant les crédits ouverts au budget de l'exercice en cours ;

Au vu de ces éléments, il vous est proposé de bien vouloir :

- d'accorder à l'association «Comité d'Organisation du Triathlon de Montauban», une subvention exceptionnelle de fonctionnement d'un montant de 15 000 € au titre de l'exercice 2015.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le : **04 JUIN 2015**

De sa publication le : **04 JUIN 2015**

De sa notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 02 juin 2015

Maire,

Brigitte BAREGES

